



BAPE

L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

Collectif pour enrayer le gaspillage alimentaire :

- Éliane Brisebois, Chaire de recherche sur la transition écologique de l'UQAM
- Guillaume Cantin, La Transformerie
- Eva Murith, Preserve
- Éric Ménard, RÉGAL

364 P NP DM126.1

L'état des lieux et la gestion des résidus
ultimes

6212-03-124




Introduction

Notre objectif : inviter le gouvernement du Québec à **opérer un changement de paradigme** dans la gestion des matières résiduelles.

→ Le meilleur déchet est celui qui n'est pas généré.

Recommandations :

1. Exclure clairement les matières organiques de la définition de résidu ultime.
 2. Garantir la transparence et l'accès aux données liées à la gestion des matières résiduelles et en assurer le suivi rigoureux par des organisations indépendantes.
 3. Réellement prioriser et concrètement mettre en œuvre le concept de réduction à la source.
- 



1. La définition de « résidu ultime »

- Définition très floue qui doit être clarifiée pour qu'on comprenne bien ce qui est inclus ou non.
- S'assurer de ne pas légitimer les résidus « ultimes »

Recommandation 1 :

Exclure clairement les matières organiques de la définition de résidu ultime.





2. La transparence et l'importance des données

- Il est difficile de bien gérer ce qu'on ne mesure pas.
- Importance d'avoir une collecte de données sérieuse avec une méthodologie appliquée uniformément et cohérente avec les objectifs
 - Il faut comptabiliser séparément les matières qui impliquent des stratégies de gestion différentes (ex. : résidus verts, résidus alimentaires et boues)

Recommandation 2 :

Garantir la transparence et l'accès aux données liées à la gestion des matières résiduelles et en assurer le suivi rigoureux par des organisations indépendantes.



3. La priorité de la réduction à la source avant tout

Hiérarchie des modes de gestion des matières résiduelles et reconnaissance d'opérations de traitement en tant que valorisation énergétique

3

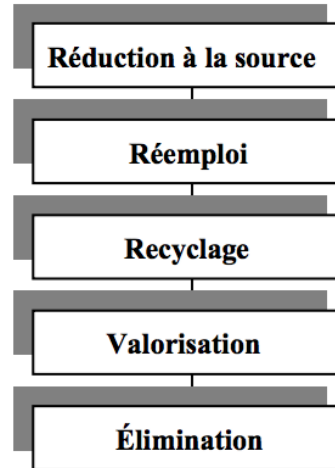


Figure 1 : Hiérarchie des modes de gestion en 1989 au Québec

3. La priorité de la réduction à la source avant tout



LES ORDURES
MÉNAGÈRES
ONT DIMINUÉ
DE 39 %
DE 2009 À 2019





LES DÉCHETS
PROVENANT
DES COMMERCES,
INSTITUTIONS ET
INDUSTRIE,
ONT AUGMENTÉ
DE 35 %



le 18h30

VERS UNE CRISE DES DÉCHETS ?

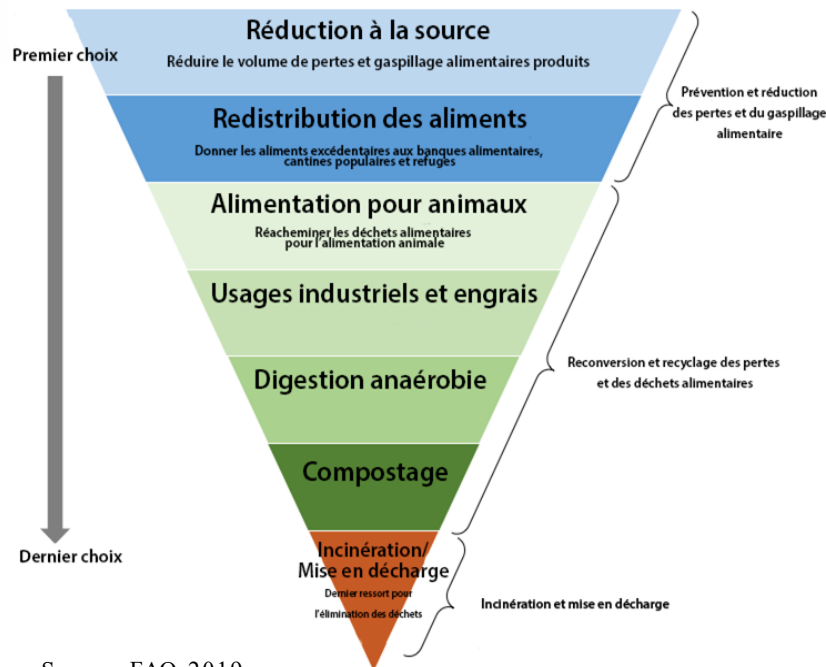
DES SITES D'ENFOUISSEMENT BIENTÔT À PLEINE CAPACITÉ



3. La priorité de la réduction à la source avant tout

Stratégie de valorisation de la matière organique :
Québec injecte 1,2 G\$ en vue d'étendre la collecte des matières organiques à 100 % des ménages, commerces, institutions et industries d'ici 2025

- « Il s'agit d'un signal clair indiquant que le Québec entend décourager l'élimination des matières résiduelles au profit de leur valorisation . »
- Valorisation, récupération, recyclage, collecte, installations de traitement, etc.
 - Aucune mention de réduction à la source ni d'autres stratégies plus prioritaires.



3. La priorité de la réduction à la source avant tout

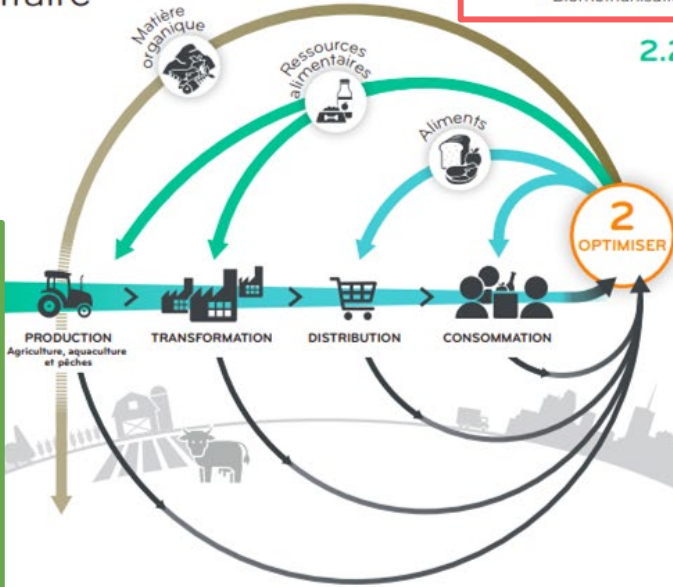
L'économie circulaire dans la filière alimentaire

Réduction à la source

1 REPENSER

1.1 REPENSER LA PRODUCTION ET LA CONSOMMATION DE **RESSOURCES ALIMENTAIRES** POUR PRÉSERVER LES **ÉCOSYSTÈMES**

- Agriculture durable
- Optimisation des opérations
- Planification des repas
- Conservation des aliments
- Choix d'aliments et d'intrants à faible impact sur l'environnement
- Clarification des dates de péremption



2.3 RETOURNER LA **MATIÈRE ORGANIQUE** AU SOL ET RÉCUPÉRER L'ÉNERGIE

- Compostage domestique et communautaire
- Compostage industriel
- Biométhanisation

Recyclage et valorisation

2.2 DONNER UNE NOUVELLE VIE AUX **RESSOURCES ALIMENTAIRES**

- Don et revente des surplus et invendus pour l'alimentation animale
- Transformation d'aliments déclassés ou excédentaires
- Valorisation des sous-produits

2.1 UTILISER LES **ALIMENTS** À LEUR PLEIN POTENTIEL

- Don et revente des surplus et invendus
- Meilleure conservation des aliments
- Réutilisation des restes par le consommateur
- Meilleure gestion des dates de péremption

« Réemploi »



3. La priorité de la réduction à la source avant tout

- Grand risque de créer des infrastructures de traitement qui seront surdimensionnées et non rentables.
- Les « solutions » qui carburent aux déchets font compétition aux solutions de réduction et déresponsabilisent les générateurs de déchets/surplus.
- On n'a pas à gérer un déchet/surplus qui n'est pas généré.

Recommandation 3 :

Réellement prioriser et concrètement mettre en œuvre le concept de réduction à la source.





Merci pour votre écoute!

Avez-vous des questions?

